

## Projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire du 06/06/2013

### ► PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2012, approuve le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés, et prend acte des rapports des commissaires aux comptes.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice clos au 31/12/2012.

### ► DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par l'A.T.L d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 Millions de Dinars et ce avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

### ► TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de fixer le montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2012 à un montant brut de 303.750 Dinars.

La répartition, entre les administrateurs, du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du Conseil d'administration et de ses comités, sera arrêtée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit.

### ► QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le transfert d'un montant de 200 000 DT du poste « réserves pour risques généraux » au poste « Résultats reportés ».

### ► CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée générale prend acte des conclusions dudit rapport et décide d'approuver toutes les conventions qui y sont énumérées.

### ► SIXIEME RESOLUTION

*Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2011 comme suit :*

1	résultat net de 2012	4 607 761
2	résultats reportés de 2011	392 934
	bénéfice distribuable (1+2)	5 000 695
3	réserves légales (plafond de 10% atteint)	250 035
	reliquat	4 750 660
4	réserves pour réinvestissement exonérés au titre de 2012	500 000
	reliquat	4 250 660
5	dividendes 20%	3 400 000
	reliquat	850 660
6	réserves pour fond social	150 000
	reliquat	700 660
7	résultats reportés de 2012	700 660

- ▶ Le dividende de l'exercice 2012 est fixé à 0,200Dinars par action.
- ▶ Le paiement des dividendes sera effectué auprès des intermédiaires en Bourse et des Banques et ce conformément à l'instruction n°16 de la STICODEVAM et en application de la loi 94/117 du 14/11/1994.

▶ **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous les dépôts et accomplir toutes les formalités de publications légales ou de régularisations.

***Le président***

***Les scrutateurs***

***Le secrétaire***



Plus qu'un leasing...

## ARAB TUNISIAN LEASE "ATL"

### BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)				
	Notes	Au 31 Décembre		
		2 012		2 011
<b>A C T I F</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	6	7 282 788		17 004 567
Placements à court terme		-		-
Créances issues d'opérations de leasing	7	362 448 911		334 143 566
Placements à long terme	8	18 635 943		17 657 364
<b>Valeurs immobilisées</b>				
a- Immobilisations incorporelles	9	74 277		69 826
b- Immobilisations corporelles	10	4 054 349		4 493 465
Autres actifs	11	8 659 129		11 044 173
<b>Total de l'actif</b>		<b>401 155 397</b>		<b>384 412 961</b>
<b>P A S S I F</b>				
Concours bancaires et dettes rattachées	12	1 761 852		0
Emprunts et dettes rattachées	13	297 201 958		309 478 917
Dettes envers la clientèle	14	3 620 376		3 045 078
Fournisseurs et comptes rattachés	15	27 195 744		20 075 742
Autres passifs	16	6 577 667		6 223 184
<b>Total du passif</b>		<b>336 357 597</b>		<b>338 822 921</b>
<b>C A P I T A U X P R O P R E S</b>				
Capital		25 000 000		17 000 000
Réserves		39 097 141		28 397 106
Résultats reportés		700 660		192 934
<b>Total des capitaux propres</b>	17	<b>64 797 801</b>		<b>45 590 040</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>401 155 398</b>		<b>384 412 961</b>

#### ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

	Capital social	Prime d'Emission	Réserves Légales	Réserves pour Réinvestissements Exonérés	Fonds pour Risque Généraux	Réserves pour Fonds Social	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total
Solde au 31/12/2012 avant affectation	25 000 000	17 000 000	1 700 000	18 364 632	200 000	1 132 474	192 934	4 607 761	68 197 801
Affectation approuvée par l'AGO du 06/06/2013			250 035	500 000	-200 000	150 000	507 726	-1 207 761	0
Dividendes								-3 400 000	-3 400 000
Solde au 31/12/2012 après affectation	25 000 000	17 000 000	1 950 035	18 864 632	0	1 282 474	700 660		64 797 801

#### \* Résumé des principales résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 Juin 2013:

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2012.
- Quitus entier et sans réserve aux administrateurs,
- Fixation d'un dividende de 0,200 Dinars par action, soit 20 % de la valeur nominale, qui sera mis en paiement à compter du 01/07/2013
- Autorisation de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de cent millions de dinars